



IMPORTANT

RAPPEL DE CONSIGNES



NE PAS DÉPOSER DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

VERRE



A déposer dans les conteneurs à verre

**PAPIERS
CARTONS**



A déposer dans les conteneurs bleus

**BOUTELLES ET FLACONS PLASTIQUES
EMBALLAGES MÉTALLIQUES
BRIQUES ALIMENTAIRES**



A déposer dans les conteneurs jaunes

VÉGÉTAUX



A déposer en déchetterie

GRAVATS



A déposer en déchetterie

PRODUITS DANGEREUX



A déposer en déchetterie

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service Déchets de la Communauté de Communes Rhône-Crussol au 04 75 41 99 19 ou consulter le site internet : www.rhonecrussol.fr

Photothèque : Eco-Emballages, Fotolia, Stock.xchng